

## SUSPENSIÓN EMISOR EXTRANJERO

### CHILEAN METALS INC. (CMXCL)

Transacciones suspendidas a partir de las 09:35 horas de hoy martes 7 de julio de 2020.

En atención a instrucciones impartidas por el organismo regulador en Canadá "Investment Industry Regulatory Organization of Canada" (IIROC), que se reproducen a continuación, Bolsa de Comercio de Santiago procedió a suspender las transacciones del emisor "Chilean Metals Inc." (CMXCL), en el Mercado de Valores Extranjeros, a partir de las 09:35 horas de hoy martes 7 de julio de 2020.

**From:** Darren Chabun CRM Account <Darren.Chabun@IIROC.CA>

**Sent:** July 7, 2020 6:27 AM

**To:** SurveillanceWest <SurveillanceWest@IIROC.CA>

**Subject:** Investment Industry Regulatory Organization of Canada Trading Halt / Suspension de la négociation par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

**Importance:** High

Investment Industry Regulatory Organization of Canada Trading Halt / Suspension de la négociation par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

Vancouver, 7/7/2020 - The following issues have been halted by IIROC / L'OCRCVM a suspendu la négociation des titres suivants:

Company / Société :	Chilean Metals Inc.
TSX-Venture Symbol / Symbole à la Bourse de croissance TSX :	CMX
All Issues / les Titres:	Yes/Oui
Reason / Motif :	Pending Company Contact / Renseignements de la société
Halt Time (ET) / Heure de la suspension (HE)	9:26

IIROC can make a decision to impose a temporary suspension (halt) of trading in a security of a publicly-listed company. Trading halts are implemented to ensure a fair and orderly market. IIROC is the national self-regulatory organization which oversees all investment dealers and trading activity on debt and equity marketplaces in Canada.

L'OCRCVM peut prendre la décision de suspendre (ou d'arrêter) temporairement les opérations à l'égard d'un titre d'une société cotée en bourse. Les arrêts des opérations sont mis en oeuvre afin d'assurer le bon fonctionnement d'un marché équitable.

L'OCRCVM est l'organisme d'autoréglementation national qui surveille l'ensemble des courtiers en placement et l'ensemble des opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres et les marchés des titres de créance au Canada.

For further information about IIROC's trading halt policy, please see Trading Halts & Timely Disclosure at [www.iiroc.ca](http://www.iiroc.ca) under the Halts & Resumptions tab. Please note that IIROC staff cannot provide any information about a specific halt beyond what is contained in this halt notice. For general information about IIROC, contact IIROC's Complaints & Inquiries team at [inquiries@iiroc.ca](mailto:inquiries@iiroc.ca) or 1-877-442-4322 (Option 2). For company-related enquiries, contact the company directly.

Pour obtenir plus de renseignements sur la politique de l'OCRCVM relative à l'arrêt des opérations, veuillez cliquer sur l'onglet Arrêt des opérations et divulgation en temps opportun du site [www.ocrcvm.ca](http://www.ocrcvm.ca). Veuillez noter que le personnel de l'OCRCVM n'est pas en mesure de fournir d'autres renseignements concernant un arrêt des opérations que ceux figurant dans le présent avis d'arrêt. Pour obtenir des renseignements généraux sur l'OCRCVM, veuillez communiquer avec l'équipe des Plaintes et demandes de renseignements, à [renseignements@iiroc.ca](mailto:renseignements@iiroc.ca) ou au 1 877 442-4322 (option 2). Si vous voulez obtenir des renseignements sur la société, veuillez communiquer directement avec celle-ci.

**Profile News Releases to:** [prwest@iiroc.ca](mailto:prwest@iiroc.ca)



#### Protecting Investors and Supporting Healthy Canadian Capital Markets.

#### Protéger les investisseurs et favoriser des marchés financiers sains au Canada.

This message is intended only for the use of the intended recipients, and it may contain information that is privileged and confidential. If the reader of this message is not the intended recipient, or an employee or agent responsible for delivering this message to the intended recipient, such reader is hereby notified that any review, retransmission, conversion to hard copy, copying, circulation or other use of this message is strictly prohibited and may be illegal. If you have received this communication in error, please immediately notify us by replying to the message and deleting it from your computer. Thank you.

Le présent message s'adresse uniquement au(x) destinataire(s) envisagé(s) et peut renfermer des renseignements privilégiés et confidentiels. Si le lecteur de ce message n'est pas le destinataire envisagé, ou s'il n'est pas un employé ou un mandataire chargé de remettre ce message au destinataire envisagé, le lecteur est par les présentes mis en garde contre le fait que l'examen, la retransmission, le transfert sur support papier, la copie, la diffusion ou toute autre utilisation de ce message est formellement interdit et peut être illégal. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement en y répondant, puis supprimez le message de votre ordinateur. Merci